



## DOSSIER DE CANDIDATURE OFFRE D'ACHAT LOGEMENT HLM VACANT

- Formulation de l'offre d'achat :

Dossier de candidature complet à **retourner par mail uniquement** à  
[servicevente@aveyron-habitat.fr](mailto:servicevente@aveyron-habitat.fr)

- Date de début de remise des offres : à partir du mercredi 4 mars 2026 à 8h00.
- Date limite de remise des offres : mercredi 18 mars 2026 à 17h00.

**Tout dossier reçu en dehors de ces dates et horaires ne sera pas retenu.**

Les candidatures seront retenues dans l'ordre des priorités et chronologiquement.

- Modalités de visites :

Visite possible sur RDV du lundi au vendredi.

Visite virtuelle sur notre site internet [aveyron-habitat.fr](http://aveyron-habitat.fr) dans la rubrique ACHETER. Les candidats retenus seront contactés pour organiser une visite.

- Le dépôt du dossier de candidature n'engage pas à finaliser l'achat et le candidat peut retirer sa candidature à tout moment.

## CANDIDATURE POUR L'ACHAT D'UN LOGEMENT HLM VACANT

**Nous vous rappelons que l'acquisition d'un logement au sein de notre organisme se fait dans le cadre d'une résidence principale.**

→ Conformément à l'article L443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation, les logements vacants des organismes d'habitations à loyer modéré peuvent être vendus, dans l'ordre décroissant de priorité :

1. Aux personnes physiques **sous plafonds de ressources\*** de l'accession sociale (PLI +11 %) parmi lesquelles sont prioritaires :
  - Les locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département.
  - Les gardiens d'immeuble employés par ces bailleurs.
2. Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.
3. Toute autre personne physique.

→ Critères de sélection du candidat :

Conformément à la réglementation, la vente est proposée à :

- L'acheteur de rang le plus élevé dans l'ordre de priorité prévu au III de l'article L.443-11 du CCH.

Toutefois, si des offres (au prix ou d'un montant supérieur) ont été formulées par des acheteurs de même rang de priorité, alors le premier candidat à avoir formulé l'offre d'achat se voit attribuer le logement, sous réserve d'un dossier complet.

\*Voir fiche plafonds de ressources PLI 2026 en annexe.

**Cadre réservé à l'organisme**
**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Date de réception de l'offre : ..... Heure de réception de l'offre : .....

Modalité de remise de l'offre : par mail à servicevente@aveyron-habitat.fr

	Demandeur	Conjoint ou co-demandeur
Nom – Prénom		
Nom de naissance		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Adresse		
Code postal et commune		
Téléphone		
Mail		

Situation familiale :       Célibataire       Marié(e)       Divorcé(e)       Veuf(ve)

Concubinage       Pacsé(e)       Séparé(e)

AUTRE PERSONNES DEVANT OCCUPER LE LOGEMENT			
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	Situation (écolier, collégien, lycéen, étudiant, autre...)

**SITUATION PROFESSIONNELLE**

	Demandeur	Conjoint ou co-demandeur
Profession :	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ..... <input type="checkbox"/> Artisan / Commerçant <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Sans profession	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Fonctionnaire ..... <input type="checkbox"/> Artisan / Commerçant <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Retraité(e) <input type="checkbox"/> Sans profession
Employeur :	..... .....	..... .....

RESSOURCES MENSUELLES	Demandeur	Conjoint ou co-demandeur	Autres personnes du foyer
Salaire net			
Retraite nette			
Indemnités chômage			
Autres revenus (pension, invalidité, rente, AAH...)			
Allocations familiales			
Pension alimentaire perçue			
REVENU FISCAL IMPOSABLE (année N-2)			
REVENU FISCAL IMPOSABLE (année N-1)			

## APPORT PERSONNEL

FINANCEMENT FONDS PROPRES	MONTANT

## LOGEMENT ACTUEL

Vous êtes :  Locataire d'un logement appartenant à un bailleur social.

Locataire du secteur privé.

Propriétaire.

Gardien employé par un bailleur social.

Si vous êtes locataire d'un logement appartenant à un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social : .....

Si vous êtes gardien employé par un bailleur social, merci de préciser le nom du bailleur social :

Avez-vous déjà acquis :

- Un logement auprès d'un organisme HLM (logement neuf en accession sociale ou logement ancien dans le cadre de la vente HLM) :  OUI  NON

- Un logement locatif conventionné auprès d'une SEM ou de l'association foncière logement (AFL) :  OUI  NON

En cas de réponse affirmative à l'un des deux cas, avez-vous revendu ce logement en raison des motifs suivants :

- Mobilité professionnelle (impliquant un trajet de plus de 70 km entre le nouveau lieu de travail et le logement) :  OUI  NON

- Logement devenu inadapté à la taille du ménage :  OUI  NON

- Séparation du ménage :  OUI  NON

Rappel : « Lorsqu'une personne physique a acquis soit un logement auprès d'un organisme d'habitations à loyer modéré, soit un logement locatif appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, elle ne peut se porter acquéreur d'un autre logement appartenant à un organisme d'habitations à loyer modéré ou appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, sous peine d'entacher de nullité le contrat de vente de cet autre logement. Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas en cas de mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de soixante-dix kilomètres entre le nouveau lieu de travail et le logement, ou si le logement est devenu inadapté à la taille du ménage ou en cas de séparation du ménage, sous réserve de la revente préalable du logement précédemment acquis ». (art. L 443-11, IV, alinéa 2 du CCH).

## LOGEMENT VACANT OBJET DE L'OFFRE D'ACHAT

Je souhaite acquérir le logement vacant situé à l'adresse ci-dessous :

**24 RUE EMILE NEGRE 12300 DECAZEVILLE**

### PIÈCES À FOURNIR

**La candidature (et la date de réception de l'offre) ne sera prise en considération que si le dossier est complet avec toutes les pièces demandées ci-dessous.**

Copie de la carte nationale d'identité	
Avis d'imposition de l'année n-2 et de l'année n-1	
Dernière quittance pour le locataire d'un logement appartenant à un bailleur social	
Offre d'achat d'un bien immobilier ci-jointe complétée	
Accord de principe ou simulation pour l'obtention d'un prêt ou attestation de la capacité de financement : document à obtenir auprès d'un établissement bancaire	
Dernière fiche de paie pour le gardien d'immeuble d'un bailleur social	

Le(s) demandeur(s) soussigné(s), certifie(nt) sur l'honneur la véracité des indications fournies dans le cadre de ce formulaire ainsi que de l'ensemble des pièces jointes y afférent, sous peine de poursuites pénales,

Fait à ..... , le .....

Signature(s) :

*Conformément à la législation votre dossier ne pourra être conservé au-delà de l'étude des candidatures. Vous devrez le cas échéant constituer un nouveau dossier si un autre bien vous intéresse.*

*Ces données sont destinées à AVEYRON HABITAT pour pouvoir étudier votre demande d'acquisition.*

*Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. »*

*Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un mail à contact@aveyron-habitat.fr ou par courrier à AVEYRON HABITAT Service Vente Hlm, 23 ter boulevard de la Capelle- 12100 MILLAU*

*Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Ces données seront conservées jusqu'à signature de l'acte authentique du logement concerné.*

## OFFRE D'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER

Je/ nous soussigné(s) : .....

Demeurant :

Mail :

Téléphone :

**Désignation du bien :**

Logement : typologie (studio, T1, T2, T3, maison ...) :

**GRANDE MAISON DE MAITRE DE 232 M<sup>2</sup> située 24 RUE EMILE NEGRE à DECAZEVILLE**

**Offre d'achat au prix de (en chiffres et en lettres) :**

En chiffres : .....

En lettres : .....

Nous reconnaissons que la présente offre d'achat sera étudiée avant toute acceptation selon les modalités prévues aux articles D 443-12-1 du CCH et L 443-11 du CCH.

**L'acquéreur s'engage à faire du logement sa résidence principale.**

Fait à ..... , le .....

**Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »**

## **ANNEXE**

### **PLAFONDS DE REVENUS 2026 : PLI-Vente HLM logement vacant**

Conformément à l'article L443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation, les logements vacants des organismes d'habitations à loyer modéré peuvent être vendus, dans l'ordre décroissant de priorité :

1. Aux personnes physiques sous plafonds de ressources de l'accession sociale (PLI +11 %) parmi lesquelles sont prioritaires :
  - Les locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans le département.
  - Les gardiens d'immeuble employés par ces bailleurs.
2. Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.
3. Toute autre personne physique.

**Les personnes qui relèvent de la priorité n°1** doivent fournir un avis d'impôt sur les revenus de l'année N-2 qui ne dépasse pas les plafonds de ressources ci-dessous : **plafonds de la zone B2 et C (pour le département de l'Aveyron), majorés de 11%.**

Le montant à prendre en compte est désigné sous le terme « Revenu Fiscal de Référence » dans l'avis d'imposition N-2.

#### - PLAFONDS PLI 2026 DU PRÊT LOCATIF INTERMÉDIAIRE (PLI) -

Nb de personnes destinées à occuper le logement	Zone B2 et C en €	Plafond majoré de 11% en €
Personne seule	<b>32 530</b>	<b>36 108</b>
Couple	<b>43 439</b>	<b>48 217</b>
Personne seule ou couple ayant 1 pers. à charge	<b>52 239</b>	<b>57 985</b>
Personne seule ou couple ayant 2 pers. à charge	<b>63 066</b>	<b>70 003</b>
Personne seule ou couple ayant 3 pers. à charge	<b>74 189</b>	<b>82 349</b>
Personne seule ou couple ayant 4 pers. à charge	<b>83 611</b>	<b>92 208</b>
Majoration pers. A charge supplémentaire	<b>9 325</b>	<b>10 350</b>